



Concours CAE session 2015

Composition : **Droit**

Durée : **3 Heures**



Institut National Polytechnique
Félix Houphouët – Boigny
SERVICE DES CONCOURS

I - CONNAISSANCES GÉNÉRALES

1) La femme mariée est pleinement capable.

Expliquez cette assertion et dites si le mari peut s'opposer à l'exercice du commerce par sa femme.

2) Définissez l'ordonnance et indiquez la procédure de sa création et de son application.

3) Quelles sont les causes de nullité absolue d'un acte juridique ?

4) A quelles conditions le père (ou la mère) peut-il être responsable du dommage causé par le fait de son enfant ?

5) Quelles sont les personnes assujetties à l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ?

6) Indiquez :

- Les modes d'apport et d'évaluation des biens en nature dans une société commerciale.
- Les modes de constitution du capital social de la société anonyme et le minimum de ce capital.

II - CAS PRATIQUE

Une société anonyme achète des équipements sportifs dans le but de les offrir gratuitement au club de football qui sera gagnant de la coupe nationale. Cette compétition ayant été suspendue pour des raisons techniques, l'offre fut retirée par ladite société. Dans les mêmes circonstances, afin de pallier une pénurie d'essence, cette société a également acheté une importante quantité de ce produit pour l'usage du personnel, assurant ainsi le fonctionnement régulier de tous ses services.

Après plusieurs années de croissance, d'importantes dettes dont les paiements se font de plus en plus rares sont constatées auprès des créanciers sociaux. C'est le signe indéniable que cette société est en difficultés au plan économique et financier. Une alerte est alors nécessaire pour la survie de cette société.

Dans ces conditions, M. JACOB, actionnaire dans cette société, décide de céder ses actions à M. MARKO, jeune fonctionnaire âgé de 20 ans, non émancipé. Au cours d'une Assemblée générale des actionnaires, plusieurs coassociés se sont opposés à cette cession de titres au bénéfice de M. MARKO.

1) L'achat des équipements sportifs et celui de l'essence sont-ils chacun un acte de commerce ? (Justifiez votre réponse)

2) Qui est habilité à exercer le droit d'alerte pour cette société commerciale ?

3) Comment M. Marko peut-il être émancipé ?

4) M. Marko peut-il être admis comme actionnaire dans cette société commerciale ? (Justifiez votre réponse)